Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 7 (2007)

Rubrik: Introduction : des violences universelles et permanentes

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Introduction

Livre noir de la condition des femmes, de Christine Ockrent et Sandrine Treiner. Edition XO, 2006.

Des violences universelles et permanentes

On a longtemps été tenté de réduire ces questions à des spécificités historiques, économiques, sociales, religieuses. On mesure désormais que les violences faites aux femmes sont universelles et permanentes. C'est à l'échelle de la communauté internationale et de l'ONU qu'on peut désormais les appréhender.

Il a fallu attendre décembre 1993 pour que la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes entreprenne pour la première fois de définir la violence sexiste: Les termes «Violence à l'égard des femmes» désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

Quelques mois auparavant, en juin 1993, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme réunie à Vienne avait contribué, de manière décisive, à définir concrètement l'ensemble des violences recensées dans le monde. Les deux déclarations permettaient d'établir le catalogue des sévices communément encourus, parmi lesquels : les violations des droits de la femme en situation de conflit armé y compris le viol systématique, l'esclavage sexuel et la grossesse forcée: les violences physiques, sexuelles et psychologiques exercées au sein de la famille, dont celles liées à la dot et au viol conjugal, les mutilations sexuelles, le harcèlement sexuel, l'exploitation et la traite des femmes.

Le texte de décembre 1993 reconnaissait en outre les vulnérabilités propres qui appartiennent à des minorités: les femmes âgées et déplacées; les communautés autochtones, réfugiées et migrantes; les femmes qui vivent dans les zones rurales pauvres ou les zones écartées, ou en détention. Les déclarations s'alarmaient, enfin, des difficultés rencontrées par les femmes pour s'assurer l'égalité juridique, sociale, politique et économique dans leurs sociétés.

Le projet définissant les objectifs du Millénaire, rendu public par les Nations Unies en janvier 2005, affirme que «le droit d'être à l'abri de la violence, surtout pour les filles et les femmes» est un droit fondamental et sans lequel elles ne peuvent conduire une vie productive. Parmi ces objectifs, l'égalité des sexes, l'éducation, la santé, la diminution de la mortalité maternelle et infantile, la lutte contre le sida, autant de chantiers où la place et le rôle des femmes apparaissent désormais déterminants.